Référence de fiche : 2019/\_ \_



## FICHE DE DEMANDE DE PRÊT DE MATÉRIEL

Anthony Garnier Services Techniques Municipaux 17 Avenue d'Espagne 37250 Sorigny 06 20 20 34 37

Fax: 02 47 34 27 79

servicestechniques@mairie-sorigny.com

DATE DE LA DEMANDE EN MAIRIE:

## **INFORMATIONS IMPORTANTES:**

Toute fiche de demande de prêt de matériel doit être déposée en mairie au moins un mois avant la date du prêt et ne sera effective que lorsqu'elle sera validée par le responsable des services techniques et par l'élue responsable.

Le demandeur certifie être en possession d'une assurance responsabilité civile et être assuré pour le prêt de matériel.

Le matériel est prêté gracieusement mais est soumis à cautions pour les particuliers et les associations (chèque à l'ordre du Trésor Public). Le tableau ci-dessous précise les cautions correspondantes à chaque type de matériel. Les administrations et les écoles ne sont pas concernées par les cautions.

DEMANDEUR :			
Nom et Prénom :	Numéro de téléphone :		
Adresse:	Adresse mail :		
Nature, lieu et dates de la manifestation :	Signature du demandeur :		

LISTE DU MATÉRIEL DISPONIBLE :						
Matériel	Quantité souhaitée	Caution unitaire	Matériel	Quantité souhaitée	Caution unitaire	
MOBILIER		ELECTROMENAGER				
Table brasserie 2,20m x 0,70m		20,00 €	Grande friteuse 380V		600,00€	
Plateau de table 3,10m x 0,70m		5,00€	Petite friteuse 230V		300,00€	
Tréteau pour plateaux de table		2,00€	Percolateur		100,00€	
Banc pliant		10,00 €	Crêpière		100,00€	
Chaise non-pliante		2,00€	Appareil à chichis		50,00 €	
Bâche de côté pour barnums		50,00€	DIVERS			
Grand barnum 12m x 5m (associations et écoles)		0,00€	Plot pour grand barnum 500kg (installés par les services techniques)		0,00€	
Barnum pliant 4,5m x 3m		250,00 €	Plot pour barnums 30kg		0,00€	
Barnum pliant 3m x 3m		200,00 €	Grille d'exposition		10,00 €	
Barnum bar 3m x 3m (associations et écoles)		50,00€	Ecran de projection (asso et administration)		0,00€	
Extension pour barnum bar 3m x 3m		30,00 €	Urne (écoles et administrations)		0,00€	
VOIRIE						
Barrière de sécurité 2,5m		10,00 €	Panneau de signalisation		10,00 €	
Cône de signalisation		5,00€	Type de panneau à préciser :			

**TOTAL CAUTION:** 

## CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU MATÉRIEL :

Les transports aller et retour du matériel prêté sont à la charge du demandeur.

En cas de dégradation, les réparations ou le remplacement seront à la charge du locataire ou de son assurance responsabilité civile, et la caution sera encaissée.

Le matériel prêté devra être rendu propre.

Mise à disposition à partir du : / /2019 H				
et retour prévu le : / /2019 H				
Manai da contratas Panaît Deimbault au 06 24 61 92 91 mays les naturits et les reterres de matérial				
Merci de contacter Benoît Raimbault au 06 24 61 83 81 pour les retraits et les retours du matériel				
DÉCISION DE LA COMMUNE AF	PRÈS EXAMEN DE LA DEMANDE :			
Avis des Services Techniques	Avis de l'élue responsable			
☐ Avis favorable	☐ Avis favorable			
□ Avis défavorable : motif :	☐ Avis défavorable : motif :			
□ Matériel indisponible				
Observations :	Observations :			
A SORIGNY, le	A SORIGNY, le			
Le responsable des STM, Anthony Garnier	L'adjointe au Maire, Sophie Leroux			
RETOUR DU MATÉRIEL :				

Restitution de la caution : 🗆 OUI 🗆 NON			
Nom et signature du réceptionnaire :	Nom et signature du locataire :		

Date du retour : \_ \_ / \_ \_ / 2019

Observations sur l'état du matériel :